

Réf: Dossier N° 045634

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KIYANCA Group »

Siège social Abidjan, Cocody, Angre, Lot 2485, Ilot 227

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 06/10/2021 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 08/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIYANCA Group »

Objet : la promotion et la gestion immobilière ;
l'import-export de véhicules de toutes marques ;
l'import-export de matériel de construction et toute
marque de peintures
l'électricité en bâtiment ;
la fourniture bureautique et entretien de bureau ;
l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles ;
l'agroalimentaire et tropicaux :
le transit •
l'embellissement d'espaces verts
Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles ;
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;
la prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;
la prise de participation dans toute société existante
ou devant être créée ;
Et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou
pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angre, Lot 2485, Ilot 227

Dirigeant(s) : M CAMARA AMADOU BAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04592 du 15/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30015/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

